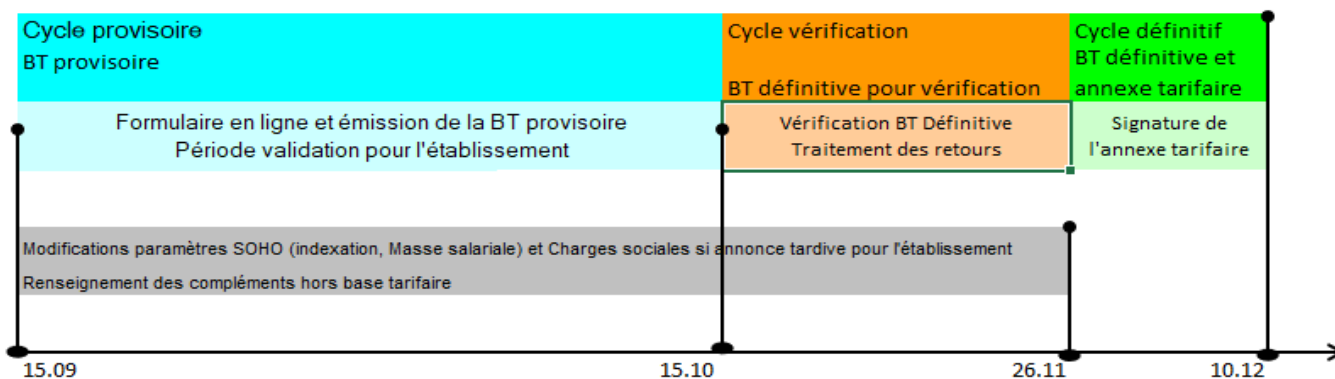


AGENDA SOHO - TARIFS 2022

Etablissement des tarifs 2022



Dates	Description	Responsable
15.09.2021	Lancement de la procédure tarifaire 2022 et ouverture de l'outil aux établissements	DIRHEB/FHVi
	Etablissement des BT provisoires par les EMS/EPHM/HNM/PPS/Division C Formulaire en ligne comprend la mise à jour des éléments suivant : - coefficient EPT, énergie et eau selon reporting - validation certification qualité et démarche sécurité	Etablissements
15.10.2021	Fin du cycle provisoire (le formulaire en ligne ne sera plus modifiable, les données transmises seront considérées validées par l'établissement)	Etablissements
dès le 16.10	Cycle de vérification vers le 05.11 : envoi de la BT définitive pour vérification et de la lettre d'accompagnement Modification des paramètres SOHO effectués - traitement des annonces tardives charges sociales - indexation et masse salariale (détermination CE) - tout autre changement du standard s'il y a lieu	DIRHEB/FHVi/Etablissements
	Retour par les EMS/EPHM/HNM/PPS/division C s'il y a lieu pour correction de leur BT définitive	Etablissements
26.11.2021	Fin de la période de vérification pour les retours pour les établissements	Etablissements
	Traitement des retours (mail réponse + correction dans cycle vérification)	DIRHEB
01.12.2021	Envoi de la BT définitive avec l'annexe tarifaire pour signature	DIRHEB/FHVi
	Signature de l'annexe tarifaire	Etablissements
10.12.2021	Réception des annexes signées	DIRHEB
10.12.2021	Envoi des tarifs 2022 à la CCAVS et fermeture de la procédure SOHO	DIRHEB